



Avis de public

Modalités de publication en vertu du règlement n° 2020-385 TNO

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2026

Conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie,
siégeant pour l'administration des territoires non organisés

**EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :**

Le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, modifie la date des séances ordinaires du 7 avril et du 8 septembre 2026, prévue au calendrier de ses séances ordinaires 2026. Ces séances sont reportées au **lundi 13 avril et mardi 15 septembre 2026**.

L'heure et l'endroit sont inchangés, soit 19 h 15 au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie.

**DONNÉ À SAINT-ANNE-DES-MONTS, CE SEIZIÈME JOUR DE MARS DEUX-MILLE-
VINGT-SIX.**

Directrice générale et greffière-trésorière,

Maryse Létourneau

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en l'affichant sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie, le 16 mars 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16 mars 2026.

Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière